



Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 92 du 24 septembre 2012, je vous communique :

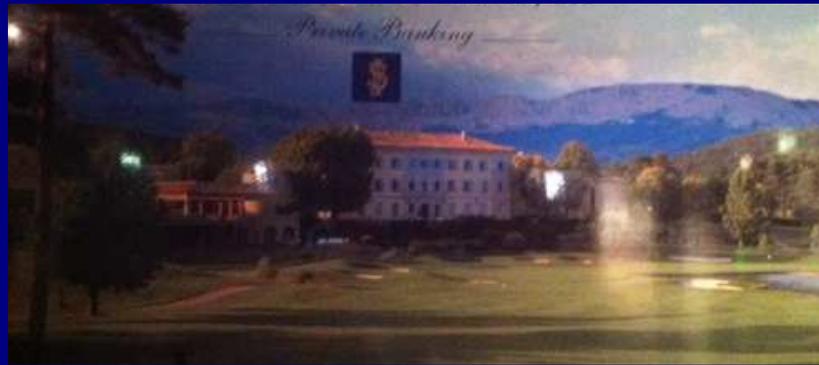
- Quelques photos du Château de Taulane, offrant un parcours de 18 trous, véritable levier d'attractivité pour le canton de Comps et le territoire Haut-Var Verdon ;
- Quelques photomontages du futur gymnase du Collège Cabasse à Roquebrune-sur-Argens ;
- Les articles de Var Matin traitant :
 - De la fermeture du Centre National de Ski Nautique envisagée par le Maire de Roquebrune (20/09/12) ;
 - Du projet de réhabilitation du Collège Colette à Puget-sur-Argens (21/09/12) :

Bonne lecture ...
Bien à vous et @ bientôt

Jean-Pierre SERRA

*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR -



BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS



www.jpserra.fr

Flash Info

annexe à
la "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR -



BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS



*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© - DR - Groupe Nice-Matin

Est-Var

PUGET-SUR-ARGENS

Chantier ouvert au collège : près de 5 millions de travaux

La réhabilitation du collège Gabrielle-Colette a débuté, après une phase d'installation du chantier, qui a demandé un soin particulier puisque celui-ci va se dérouler dans un établissement fréquenté par près de six cents élèves.

Les travaux vont augmenter la surface de l'établissement de 401 m². Il s'agit d'agrandir le service administration ainsi que le CDI, où une salle de réunion sera créée. La cuisine sera également étendue et mise aux normes.

A ces trois importantes phases du chantier, se rajoutent la création d'auvents dans les zones administration et CDI, la requalification VRD (voirie réseaux distribution) et partie communes, le remplacement des menuiseries extérieures, la création d'accès aux handicapés, le désamiantage des espaces et la mise en sécurité des bâtiments dont la vidéo-surveillance des principaux accès.

Remise à niveau urgente

Ce collège a ouvert ses portes pour la rentrée 1989-1990 et, au regard de l'évolution des réglementations et des programmes éducatifs, il était devenu urgent de le remettre à niveau.

Ainsi, l'administration se verra dotée d'une salle de réunion adaptée ; le bureau du CPE aura son entrée directe depuis l'extérieur et répondra aux besoins de confidentialité ; le CDI, trop exigu, sera agrandi et doté de puits de



Le collège Gabrielle-Colette va subir d'importants et nécessaires changements d'ici novembre 2013. (Photo D. O.)

lumières pour en améliorer l'éclairage naturel. La mezzanine, peu fonctionnelle, disparaît pour laisser place à une salle de réunion supplémentaire. La cuisine a été entièrement reconsidérée pour respecter la marche en avant et la réglementation. Des espaces ont été créés pour le personnel et toutes les circulations verticales mécanisées pour l'approvisionnement et le stockage ; les accès des élèves seront repris en intégrant l'accessibilité tout handicap. Pendant la durée des travaux, une cuisine provisoire est installée dans la cour pour assurer la continuité du service restauration.

Les travaux devraient être achevés pour novembre 2013 et coûteront la coquette somme de 4,85 M€ pour un coût global du chantier de 6 millions d'euros financés par le conseil général. Jean-Pierre Serra, vice-président du conseil général et conseiller général du canton, est venu au collège pour présenter le projet aux enseignants et parents, et répondre à leurs questions ou inquiétudes.

Au final, une fois l'ensemble des travaux réalisés, la vie sera vraiment très confortable dans ce collège dirigé par Christian Landry.

D. O.



Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR - Groupe Nice-Matin

Estérel région

var-matin
Jeudi 20 septembre 2012

5

Roquebrune : le plan d'eau pourrait à nouveau être fermé

S'appuyant sur des rapports d'expertises accablants, le maire persiste et signe. Un nouvel arrêté interdisant l'utilisation du centre de ski nautique devrait être pris aujourd'hui

Moins de deux semaines après la décision du juge des référés du tribunal administratif de Toulon de rouvrir l'accès au plan d'eau du centre national de ski nautique de Roquebrune-sur-Argens, celui-ci devrait être à nouveau fermé aujourd'hui. Le maire, Luc Jousse, s'apprete en effet à signer un nouvel arrêté municipal portant « interdiction provisoire d'exercer toute activité sur le plan d'eau du Vauquois pour des raisons de sécurité et de salubrité ». Le premier magistrat se base sur les compte-rendus d'expertises réalisés par des cabinets indépendants. Ces derniers concluent « ses craintes tant au niveau des infrastructures que de la qualité de l'eau ».

Des plaintes de parents et sportifs

« L'analyse de l'eau ? C'est juste dramatique. Je redoutais ce résultat mais pas à ce point », affirme Luc Jousse. L'édile affirme avoir réclamé cette étude à la suite de plaintes de parents dont les enfants étaient victimes de problèmes cutanés ou de vomissements. Selon lui, même des sportifs ont donné l'alerte auprès de ses services. « Pour eux, l'endroit est accidentogène », poursuit Luc Jousse qui, par principe de précaution, avait déjà fermé



Le maire, Luc Jousse, s'apprete à signer un nouvel arrêté interdisant l'accès au plan d'eau du centre national de ski nautique. (Photo doc. Ph. Arrassan)

au début de l'été le centre national. Pour le maire, les rapports sont formels : l'équipement en état n'est plus adapté à la pratique du ski nautique. Les différentes expertises démontrent un certain nombre d'anomalies au niveau des infrastructures et du plan d'eau, comme « des pièces métalliques oxydées retrouvées au fond du bassin à certains endroits par des plongeurs du cabinet d'expertise Acri in ».

Ce cabinet d'expertise met également en évidence des carences dans l'entretien de l'ouvrage public et de ses équipements connexes (ouvrages d'assainissement pluvial, fossés, collecteur d'hydrocarbure, ponton, escaliers, etc.). Les rapports font également état « d'un envasement de manière presque uniforme sur l'ensemble du bassin, avec comme circonstance aggravante la présence d'un tremplin au milieu du plan

d'eau ». Enfin, outre le mauvais fonctionnement de la fosse septique, des analyses d'eau effectuées par le Laboratoire départemental d'analyse du Var en septembre font apparaître « une forte concentration de cyanobactéries, constituant d'après les seuls débus par l'OMS une alerte de niveau 1, pouvant provoquer lors de contact avec l'eau des irritations, rougeurs de la peau, etc », explique-t-on en mairie.

Autant d'éléments qui devraient conduire le maire à refermer provisoirement le centre d'entraînement. Ces expertises, qui pourraient être contestées par la Fédération (voir ci-contre), seront transmises au juge en charge du dossier au tribunal administratif de Toulon (nos éditions du 15 août et 11 septembre). La bataille des experts ne fait que débiter.

E. E.
eespejo@nicematin.fr

Analyses conformes pour la Fédé

De son côté, la fédération française de ski nautique souhaite des expertises contradictoires, tout en estimant que certains éléments sont sans fondement. Par la voix de son président, Patrice Martin, elle affirme d'ailleurs, de son côté, réaliser, régulièrement, des analyses de l'eau du bassin : « Les dernières ont été faites en septembre. Elles sont conformes à la réglementation.

Pour rappel, le site a été fermé durant plus de deux mois. Nous avons en effet constaté une concentration de cyanobactéries en juillet. Celle-ci était liée à une forte chaleur et à la désintégration des algues.

Un phénomène normal d'eutrophisation », dit le président rappelle par ailleurs que le plan d'eau est strictement réservé à la pratique du sport nautique et que la baignade y est interdite. S'agissant de l'arrêté qui devait être pris aujourd'hui, il déclarait hier soir : « On ne peut que subir. On trouve tous les moyens pour fermer le site. » Reste à savoir pourquoi l'interdiction et dégradation d'un lieu aquatique.